

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2016

ACTION EXTÉRIEURE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES - (N° 3023)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL18

présenté par
M. Letchimy, rapporteur

ARTICLE 6

À l'alinéa 2, substituer à la quatrième occurrence du mot :

« la »,

le mot :

« le »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.